TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

OBJET DE CET OUVRAGE.

Page 1.

CHAP. 1er. - Fondement de la valeur des choses.

Page 3.

Comment on juge de l'abondance, de la surabondance et de la disette. Surabondant utile et surabondant inutile. Besoins naturels et besoins factices. La valeur des choses est fondée sur leur utilité, sur le besoin que nous en avons, ou sur l'usage que nous en pouvons faire. Elles ont plus de valeur dans la rareté, et moins dans l'abondance. Ce plus ou moins de valeur dépend principalement de l'opinion que nous avons de leur rareté ou de leur abondance. Quelque abondante que soit une chose, elle a de la valeur si elle est utile. Deux sortes de valeurs, l'une naturelle et l'autre factice. La valeur est avant l'échange. Observations sur la manière de traiter la science économique.

CHAP. 11. - Fondement du prix des choses.

Page 20.

Comment on estime qu'une certaine quantité d'une chose vaut une certaine quantité d'une autre. Cette estime est ce qu'on nomme prix. Dans les échanges, les choses n'ont pas un prix absolu. Elles sont réciproquement le prix les unes des autres. Il ne faut pas confondre prix et valeur. Nos besoins donnent la valeur. Nos échanges donnent le prix.

CHAP. III. — De la variation des prix.

Page 24.

Le prix des choses varie. 1° En raison de l'abondance; 2° en raison de la concurrence. Les choses n'ont donc pas un prix absolu.

CHAP. IV. — Des marchés ou des lieux où se rendent ceux qui ont besoin de faire des échanges. Page 26.

Marchés. Comment on y règle le prix de chaque chose. Comment les prix varient d'un marché à l'autre. Il serait inutile et même dangereux de vouloir empêcher ces variations. Les variations grandes et subites ont des inconvéniens. Comment en général les prix varient peu. Comment ils se règlent lorsque le commerce jouit d'une liberté entière.

CHAP. v.—Ce qu'on entend par commerce. Page 31.

Le commerce est l'échange qu'on fait d'une chose pour une autre. Les choses qu'on échange sont tout à la fois, sous divers rapports, prix et marchandises. Ceux qui échangent sont respectivement vendeurs et acheteurs. Le commerce suppose d'un côté production surabondante, et de l'autre consommation à faire. Comment il se fait immédiatement entre les producteurs et les consommateurs. Comment les producteurs et les consommateurs le font par l'entremise des commissionnaires. Comment ils le font par l'entremise des marchands. C'est le surabondant des producteurs ou des colons qui fait tout le fonds du commerce. Différentes espèces de commerce et de marchands. Ces espèces de marchands ne diffèrent que du plus ou du moins.

CHAP. VI. — Comment le commerce augmente la masse des richesses.

Page 39.

La terre est l'unique source des richesses. Mais elle ne devient une source abondante que lorsqu'elle est rendue fertile par le travail de l'homme. Si dans les échanges on donnait toujours valeur égale pour valeur égale, le commerce n'augmenterait pas la masse des richesses. Mais on donne toujours moins pour plus. Pourquoi on est porté à penser le contraire? Par les échanges, ce qui n'était pas richesses devient richesse. Les commerçans augmentent dans la masse des richesses.

CHAP. VII. — Comment les besoins, en se multipliant, donnent naissance aux arts, et comment les arts augmentent la masse des richesses.

Page 46.

Choses de première nécessité, et choses de seconde nécessité. Un peuple est sans arts, lorsqu'il se borne aux choses de première nécessité. Les arts commencent avec l'usage des choses de seconde nécessité : alors il se forme plusieurs classes de citoyens : toutes ces classes concourent à augmenter la masse des richesses. L'industrie des marchands et des artisans est un fonds de richesses autant que l'industrie des colons.

CHAP. VIII. — Des salaires.

Page 51.

Comment se règle le salaire du marchand. Comment se règle le salaire de l'artisan. Pourquoi on doit aux uns des salaires plus forts qu'aux autres. Les salaires règlent les consommations que chacun peut faire suivant son état. Tous les citoyens sont salariés respectivement les uns des autres.

CHAP. IX. — Des richesses foncières et des richesses mobilières. Page 54.

Deux espèces de richesses, les unes foncières et les autres mobilières. Les richesses foncières sont des richesses du premier ordre. Les richesses du second ordre sont de vraies richesses. Le colon produit les richesses foncières, et l'artisan produit les richesses mobilières. Comment s'apprécie la valeur des ouvrages de l'art. Les richesses foncières se remplacent, les richesses mobilières s'accumulent.

CHAP. X.—Par quels travaux les richesses se produisent, se distribuent et se conservent.

Page 61.

Comment le colon et l'artisan s'enrichissent par leurs travaux. Comment ils sont riches relativement à leur état. Pourquoi les travaux de l'artiste ont plus de valeur que ceux de l'artisan. Travaux des marchands. Tous ces travaux ont besoin d'une puissance qui les protége. Travaux de cette puissance. Salaire qui lui est dû. Tous les travaux sont utiles quand tout est dans l'ordre.

CHAP. XI. — Commencement des villes.

Page 67.

Comment le plus petit nombre s'approprie les terres. Les propriétaires régissent eux-mêmes leurs terres, ou les font régir. Le régisseur est un fermier à qui il est dû un salaire. Comment le fermier juge de la portion qu'il peut donner au propriétaire. Les propriétaires s'établissent dans les lieux où se tenaient les marchés, et fondent les villes. Ils font alors de plus grandes consommations. En conséquence il y a plus d'industrie. Proportion qui s'établit entre les productions et les consommations.

CHAP. XII. — Du droit de propriété.

Page 72.

Droit de propriété du colon sur les fonds de terre. Ceux qui les cultivent acquièrent sur le produit un droit de copropriété. Dans toute entreprise il y a également une propriété sur les fonds et une propriété sur le produit. Tous les citoyens sont, chacun en raison de son travail, copropriétaires des richesses de la société. Les droits de propriété sont sacrés. Le propriétaire d'une terre a le droit d'en disposer après lui.

Chap. XIII. — Des métaux considérés comme marchandises. Page 77.

Pourquoi l'or, l'argent et le cuivre sont les premiers métaux que les hommes ont connus. Pourquoi on a été plus long-temps à connaître l'usage du fer. Les métaux ont une valeur comme matière première, et comme matière mise en œuvre. Valeur d'une matière commune, travaillée grossièrement. Sa valeur lorsqu'elle est mieux travaillée. Les métaux plus rares ont plus de valeur. Leur valeur est relative aux usages qu'on en fait. Cette valeur croît lorsqu'ils deviennent un objet de curio-sité. Elle croît encore lorsqu'ils servent à l'ornement. Ils ne sont devenus monnaie que parce qu'ils sont marchandise.

CHAP. XIV. - Des métaux considérés comme monnaie. Page 82.

A l'origine des sociétés, les peuples n'avaient point de mesures. Ils n'en avaient pas besoin. Ils ont des mesures lors-

qu'ils ont des marchands. L'usage de ces mesures les a portés à croire que les choses ont une valeur absolué. Comment les marchands ont donné lieu à cette méprise. Valeur des métaux comparés les uns aux autres. Comment ils deviennent la mesure commune de toutes les valeurs. Le fer était le moins propre à cet usage. Le cuivre y était plus propre. Aucun n'y était plus propre que l'or et l'argent. Ce n'est pas arbitrairement qu'ils ont été employés à cet usage. Comment par cet emploi des métaux la masse des richesses s'est accrue. Comment une portion de métal d'un certain poids devient le prix d'une marchandise. Cette innovation contribue à faire regarder les valeurs comme absolues. Cependant elle fait juger avec plus de précision du prix de chaque chose. Cet avantage n'était pas sans inconvéniens, lorsque les métaux n'étaient employés que comme marchandise. Métaux employés comme monnaie. En devenant monnaie les métaux n'ont pas cessé d'être marchandise. Comment l'usage de la monnaie d'or et d'argent est une preuve de richesse. En quel sens une abondance d'or et d'argent est une richesse. Ceux qui regardent l'or et l'argent comme signes représentatifs de la valeur des choses, s'expriment avec peu d'exactitude.

CHAP. XV.— Que l'argent, employé comme mesure des valeurs, a fait tomber dans des méprises sur la valeur des choses.

Page 91.

Si on eût toujours commercé par échange et sans argent, il eût été naturel de juger qu'on échange moins contre plus. Quand l'argent a été employé comme mesure commune, il a été naturel de juger qu'on échange valeur égale contre valeur égale. Mais pour juger si on donne moins ou plus, il faut considérer si ce qu'on donne est surabondant ou nécessaire. L'erreur ou l'on tombe à ce sujet vient de ce qu'on est porté à regarder l'argent comme mesure absolue de toutes les valeurs. C'est l'inégalité des valeurs qui donne lieu aux échanges. Comment l'argent peut être considéré comme chose nécessaire ou comme chose surabondante. Pourquoi le prix des choses né-

cessaires est toujours bas en comparaison du prix des choses superflues.

CHAP. XVI. - De la circulation de l'argent.

Page 98.

Ce qu'on entend par circulation de l'argent. L'argent ne circule qu'autant qu'il s'échange. Tout l'argent qui est dans le commerce circule. Il y a toujours dans l'état un argent qui ne circule pas. Il importe peu qu'il y ait plus ou moins d'argent dans la circulation. Il serait même avantageux qu'il y en eût moins. Réservoirs qui servent à cette circulation. 1º Les fermiers. 2º Les propriétaires. 3º Les marchands et les artisans. Le crédit tient lieu d'argent. Les fermiers peuvent faire sans argent presque tous les frais de culture. C'est pourquoi l'argent circule peu dans les campagnes. Les villes sont les grands réservoirs de la circulation. Quantité d'argent nécessaire au commerce. Cette quantité doit varier suivant les circonstances. Dans les grandes entreprises de commerce, il faut moins d'argent à proportion que dans les petites. Dans les petites, il en faut moins à proportion que la circulation est moins rapide. On ne peut rien assurer sur la quantité d'argent qui est dans la circulation; circulation de l'argent par le change.

CHAP. XVII. - Du change.

Page 108.

Les opérations du change doivent s'expliquer d'elles-mêmes. Lettres de change. Agens de change ou banquiers. Le banquier a droit à un salaire. Mais il ne peut abuser de l'ignorance du public. Créance. Comment plusieurs créances disparaissent par un virement de parties. Comment plusieurs dettes se soldent par une seule lettre de change. Les dettes réciproques entre les villes règlent toutes les opérations du change. Les dettes réciproques sont égales ou inégales. Lorsque les dettes sont égales, le change est au pair, et se fait somme égale pour somme égale, mais non pas valeur égale pour valeur égale. Comment le change est au-dessus du pair dans la ville qui doit. Comment il est au-dessous dans la ville à qui il est dû. Le change n'est qu'un achat, et les banquiers ne sont que des

marchands d'argent. Prix du change. Comment il se règle entre les négocians. Comment dans le change une somme est le prix d'une somme égale ou même d'une plus grande. Avantage des banquiers dans le change. Comment le résultat entre négocians peut être, après quelque temps, le même à peu près que s'ils avaient toujours fait le change au pair. Circonstances qui font varier le prix du change. Cours du change. Spéculations des banquiers. Exemple. Langage des banquiers lorsque le change se fait de nation à nation. Moyens qu'on peut mettre en usage pour faire de grands bénéfices dans le change.

CHAP. XVIII. - Du prêt à intérêt.

Page 128.

L'argent a un produit. C'est sur ce produit que les commerçans trouvent leur subsistance ou leur salaire. La concurrence règle ce produit. Ce produit sera grand quand le commerce se fera par des entrepreneurs propriétaires de leurs fonds. Avancer à un marchand un fonds de marchandises, ou lui avancer de l'argent pour acheter ce fonds, c'est la même chose. Celui qui avance un fonds de marchandises est en droit d'en retirer un profit ou un intérêt. Celui qui avance l'argent pour acheter ce fonds est donc en droit d'en retirer un intérêt. Raisonnement des casuistes sur le prêt à intérêt. Conduite des législateurs à cet égard. Cause de l'erreur des casuistes et des législateurs. L'intérêt peut être plus haut ou plus bas, et la puissance législative doit en permettre toutes les variations. Il hausse et baisse dans la proportion où est l'argent qu'on demande à emprunter avec l'argent qu'on offre de prêter. Cette proportion varie suivant les circonstances. L'intérêt se règle dans les places de commerce, et ne doit se régler que là. C'est une chose sur laquelle la puissance législative ne doit rien statuer. L'intérêt est plus bas lorsque la confiance est grande. Lorsque la confiance est moins grande l'intérêt est plus haut. Intérêt clandestin et odieux. Intérêt qu'on exige publiquement et qui est honnête. Intérêt usuraire.

CHAP. XIX. — De la valeur comparée des métaux dont on fait les monnaies.

Page 141.

Les métaux sont rares ou abondans suivant la quantité plus ou moins grande, et suivant qu'on les emploie à plus ou moins d'usages. Leur valeur relative se règle dans les marchés. Elle n'éprouve pas de variations brusques. Comment le rapport de l'or à l'argent peut être le même chez plusieurs nations. Le gouvernement est forcé d'évaluer ces métaux comme on les évalue dans les marchés.

CHAP. XX. - Du vrai prix des choses.

Page 146.

Les mêmes principes qui déterminent le prix de l'or et de l'argent, déterminent le vrai prix de chaque chose. Supposition de plusieurs provinces qui se sont interdit tout commerce extérieur. Le prix du blé est haut dans une province où les récoltes ne sont jamais suffisantes, et elle se dépeuple. Il est bas dans une province où les récoltes sont toujours abondantes, et la culture se dégrade. Il est moyen dans une province où les récoltes, années communes, sont suffisantes : mais il est sujet à de grandes variations. Quoique chacun de ces prix soit le vrai pour la province où il a cours, aucun ne saurait être le vrai pour toutes trois. Le même prix ne sera le vrai pour toutes trois, que lorsqu'elles commerceront entre elles avec une liberté pleine et entière. Pour juger avec précision du vrai prix, il ne faut considérer les achats et les ventes que dans le marché commun. Un même prix pourrait être le vrai pour toutes les provinces de la France. Le blé n'a pas un vrai prix pour toute l'Europe. Le vrai prix ne varie qu'entre deux termes peu distans. Quand le prix n'est pas le vrai, il peut être vil ou excessif. Effets qui en résultent. Effets que produirait le vrai prix.

CHAP. XXI. — Du monopole.

Page 161.

Dans le commerce des superfluités le monopole n'est jamais illicite, quelque prix qu'on mette aux ouvrages. Dans le commerce des choses nécessaires il est toujours odieux. Le vrai prix des superfluités ne peut être un prix permanent. Le prix des

choses nécessaires ne peut être permanent avec le monopole. La liberté du commerce peut seule empêcher le monopole. Il est de l'intérêt de tous qu'il y ait dans chaque branche du commerce le plus grand nombre de marchands. Il y a monopole lorsque le nombre des marchands n'est pas aussi grand qu'il pourrait l'être. Comment en Europe tout le commerce se fait par des monopoleurs.

CHAP. XXII. — De la circulation des blés. Page 167.

Deux sortes de disette. Dans quelle quantité le blé doit être porté au marché. Lorsqu'il y est porté en trop grande ou en trop petite quantité, il y a lésion pour les cultivateurs et pour le peuple. Circulation des blés. Comment le versement se fait de proche en proche. Comment il se fait à distance. Pour faire circuler les blés il faut des marchands. Connaissances qui leur sont nécessaires. Mesures qu'ils ont à prendre. Deux sortes de marchands de blés. Comment ils font leur commerce. Que le monopole des blés ne peut pas se faire lorsque le commerce est parfaitement libre.

CHAP. XXIII. — Le blé considéré comme mesure des valeurs. Page 177.

L'argent n'est pas une mesure d'après laquelle on puisse, d'une époque à une autre, apprécier les valeurs. Il n'est pas même une mesure d'après laquelle on puisse toujours apprécier les valeurs d'un lieu à un autre. Le blé seul est cette mesure. Mais il n'est cette mesure que dans la supposition où le commerce se serait toujours fait avec une liberté entière et permanente. Il serait avantageux que le prix des baux se payât en denrées.

CHAP. XXIV. — Comment les productions se règlent d'après les consommations.

Page 182.

Objet de ce chapitre et des suivans. Les citoyens dépendent tous les uns des autres. Comment tous dépendent des propriétaires. Comment tous dépendent des fermiers. Comment tous dépendent des artisans. Comment tous dépendent des marchands. Comment l'ordre naît de cette dépendance mutuelle. Les goûts des propriétaires sont la règle des fermiers, des artisans et des marchands. Tant que ces goûts sont les mêmes, on cultive les mêmes productions et les mêmes arts. Lorsque ces goûts changent, de nouvelles consommations donnent naissance à de nouvelles productions et à de nouveaux arts. Alors un plus grand commerce fait prospérer l'état.

CHAP. XXV. — De l'emploi des terres.

Page 188.

Dans quelle proportion les productions se multiplient. Productions portées au dernier terme d'abondance. Alors les productions ne peuvent devenir plus abondantes dans un genre que parce qu'elles sont plus rares dans un autre. La population est plus ou moins grande, suivant l'emploi des terres et suivant que chaque homme consomme plus ou moins. Peuple qui n'a que des besoins naturels. Par l'emploi qu'il fait des terres il proportionne les productions aux consommations. Il est dans l'abondance et il multiplie. Dernier terme de la population. Comment les consommations qui se multiplient avec les besoins changent l'emploi des terres. Alors un citoyen consomme à lui seul autant que plusieurs ensemble. Tous, à l'exemple les uns des autres, consomment de plus en plus. Combien la population diminue. Pourquoi on aura peine à le croire. Comment se fait cette diminution. Lorsque de plus grandes consommations changent l'emploi des terres, il n'y a point de moyens pour entretenir la même population. Comment on peut juger par la population de la prospérité d'un état. Quel est le plus avantageux d'une grande population avec peu de besoins, ou d'une moindre population avec des besoins en plus grand nombre.

CHAP. XXVI. — De l'emploi des hommes dans une société qui a des mœurs simples. Page 198.

Les deux extrêmes de la population. Arts nécessaires pour tirer un peuple de la grossièreté. La vie simple est entre deux extrêmes. La vie était simple avant la fondation des villes, parce que tous les arts se rapportent à l'agriculture, et qu'il y avait peu de lois. Après la fondation des villes, la vic a continué d'être simple tant qu'il y a eu peu de lois et que l'agriculture a été en considération. Il faut que les arts fassent assez de progrès pour employer les citoyens qui ne pourraient pas subsister sans travail. Ces progrès se concilieront avec la simplicité tant que les ouvrages seront d'un prix proportionné aux facultés du commun des citoyens. Emploi des hommes dans une société dont les mœurs sont simples. Comment les arts deviennent dangereux par leurs progrès. Ils ne sont point dangereux, et ils sont au contraire utiles lorsqu'ils procurent aux uns les moyens de subsister en travaillant, et qu'ils n'exposent pas les autres à tomber dans la mollesse.

CHAP. XXVII. — Du luxe.

Page 207.

Idée confuse qu'on se fait du luxe. Ce qui est excès aux yeux d'un sauvage n'en est pas un aux yeux d'uu citoyen. Ce qui paraît excès à quelques citoyens peut ne pas paraître excès à quelques autres. Pourquoi. Le luxe consiste dans les choses que tous les citoyens doivent s'accorder à regarder comme un excès. Il n'y a point d'excès dans l'usage des choses qui sont de nature à pouvoir être communes à tous. Il y a excès dans l'usage des choses qui sont réservées pour le petit nombre, à l'exclusion du plus grand; et cet excès constitue le luxe. Le luxe peut avoir lieu dans les choses qu'on fait venir de loin. Il peut avoir lieu dans celles qu'on prend chez une nation voisine, et dans celles qu'on trouve chez soi. La main-d'œuvre transforme en luxe les choses les plus communes. Effets du luxe, lorsqu'il consiste dans des choses qu'on tire de l'étranger. Effets du luxe, lorsqu'il consiste dans des choses qu'on tire de son sol et de sun industrie. Trois sortes de luxe. Luxe de magnificence. Luxe de commodités. Lu xe de frivolités. Combien il faut raisonner mal pour les juger utiles. C'est dans la simplicité des mœurs uniquement qu'une nation peut trouver l'abondance, la puissance et le bonheur. Autrefois le luxe était plus tolérable en Asie qu'il ne l'est aujourd'hui en Europe.

CHAP. XXVIII.—De l'impôt, source des revenus publics. P. 216.

Ce qu'on entend par revenus publics ou de l'état. Tout citoyen doit se rendre utile. Subsides ou impôts à payer. Deux classes de citoyens; les propriétaires et les salariés. Les propriétaires peuvent payer des subsides. Les salariés ne le peuvent pas. Si l'on fait payer l'industrie, elle se fait rembourser. Si elle ne se fait pas rembourser en entier, l'impôt qu'on met sur elle n'en retombe pas moins sur les propriétaires des terres. Elle ne doit point payer chez une nation qui subsiste du produit de son sol. Elle doit payer chez une nation qui subsiste de son trafic. Mais chez cette nation l'impôt sur l'industrie est un vice inhérent à la constitution de l'état. Chez une nation riche par son sol, ce vice peut être extirpé et doit l'être.

CHAP. XXIX.—Des richesses respectives des nations. Page 225.

Qu'il ne peut y avoir que deux sortes de richesses. Mais que toutes les richesses sont dues au travail. La nation la plus riche est celle où l'on travaille le plus. Un peuple, pour être aussi riche qu'il peut l'être, doit donc s'occuper de toutes les espèces de travaux, sans donner de préférence exclusive à aucun. Combien il serait avantageux aux nations de l'Europe de se conduire d'après ces principes. Combien elles ont tort de chercher à s'enlever mutuellement leurs manufactures et leur commerce. Combien elles ont tort de vouloir trouver chacune exclusivement un bénéfice dans les échanges qu'elles font. Combien elles ont tort de vouloir attirer chacune chez elles l'or et l'argent de l'étranger. Source de ces préjugés. Quel serait l'avantage d'une nation qui donnerait au commerce une liberté entière et permanente, tandis que les autres ne lui donneraient qu'une liberté restreinte et passagère.

CHAP. XXX. — Récapitulation sommaire de la première Partie. Page 238.

production of the

SECONDE PARTIE.

Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre, d'après des suppositions. P. 247. Objet de cette seconde partie.

Chap. 1er. — Répartition des richesses, lorsque le commerce jouit d'une liberté entière et permanente. Page 249

Supposition où le commerce jouit d'une liberté entière. Richesses des campagnes. Richesses des villes. Répartition des richesses de campagne en campagne. Répartition des richesses entre les villes. Répartition des richesses entre les citoyens.

Chap. 11. — Circulation des richesses lorsque le commerce jouit d'une liberté entière. Page 264.

Les manufactures produisent une circulation générale de richesses. Circonstances où les provinces marchandes et les provinces agricoles commercent avec le même avantage. Comment le commerce peut se faire avec quelque désavantage pour les provinces agricoles. Comment les avantages se balancent entre les provinces marchandes et les provinces agricoles. Une province serait dans l'erreur, si elle croyait s'enrichir en attirant chez elle tout l'or et tout l'argent. Comment les richesses passent et repassent d'une province dans une autre, et se distribuent dans toutes à peu près également.

Chap. 111. — Mœurs simples d'une nation isolée, chez qui le commerce jouit d'une liberté entière. Page 274.

Tous les peuples que nous supposons ont les mêmes mœurs; leurs mœurs sont simples parce qu'ils ne peuvent pas connaître le luxe.

CHAP. IV. — Atteintes portées au commerce : guerres. P. 277.

Divisés par des guerres, les peuples ruinent mutuellement leur commerce. Le peuple conquérant étend sa domination sur des pays qu'il a rendus en partie déserts et incultes, et il dépeuple les provinces. Dégradation de l'agriculture : chute de plusieurs manufactures.

CHAP. v. — Atteintes portées au commerce : douanes, péages.

Page 280.

Supposition de quatre monarchies. Les quatre monarques établissent des douanes et des péages pour augmenter leurs revenus. Tort qu'ils font au commerce. Ils doublent, ils triplent les taxes, et leurs revenus diminuent. Fraudes des droits ou contrebande. Gens armés pour empêcher la contrebande et employés pour percevoir les droits.

Chap. vi. — Atteintes portées au commerce : impôts sur l'industrie. Page 284.

Comment tout fleurit chez une nation, où on ne met point de taxe sur l'industrie. Motifs des taxes sur l'industrie. Maîtrises et communautés établies à cet effet. Procès entre ces corps. Dépenses auxquelles ils sont forcés. Abus des apprentissages. Mal que font au commerce les maîtrises et les communautés.

CHAP. VII. — Atteintes portées au commerce : compagnies privilégiées et exclusives. Page 290.

Les priviléges des maîtrises et des communautés sont des droits iniques. On imagine d'accorder de pareils priviléges à des compagnies peu nombreuses. Une compagnie fait le monopole du sel. Aussitôt le prix du sel hausse d'un à huit. On est réduit à contraindre les citoyens à en acheter. Combien ce monopole coûtait à l'état. Combien il rendait peu au roi. Autres compagnies de monopoleurs qui font tout renchérir. Naissance du luxe.

CHAP. VIII. — Atteintes portées au commerce : impôts sur les consommations. Page 294.

Impôts sur les consommations. Le produit n'est pas aussi grand qu'il le paraît. Les revenus du monarque ne croissent pas en raison de ce produit. Combien ces impôts onéreux pour le peuple ruinent l'agriculture. Combien la perception de ces impôts nuit au commerce.

CHAP. IX. — Atteintes portées au commerce : variation dans les monnaies. Page 300.

Comment on fixe le titre des monnaies. Le droit de battre monnaie appartient au souverain. Bénéfice qui lui est dû. Ce bénéfice doit être borné. Fraude des souverains : ils donnent pour une certaine quantité d'argent une quantité moindre. Autre fraude : ils donnent à une même quantité d'argent une valeur plus haute ou plus basse. Combien ces fraudes nuisent au commerce. Procédé du gouvernement lorsqu'il haussait et baissait alternativement la valeur des monnaies. Ce qu'on a droit d'exiger du souverain qui bat monnaie.

Chap. x. — Atteintes portées au commerce : exploitation des mines. Page 308.

Comment les richesses des mines font tout renchérir. Ce renchérissement paraît d'abord avantageux. Bientôt il ruine les arts, le commerce et l'agriculture. Le renchérissement ne permet plus d'exploiter les mines. Avantage de l'exploitation des terres sur l'exploitation des mines. Ce qui arriverait si l'or et l'argent étaient aussi communs que le fer.

Chap. XI. — Atteintes portées au commerce : emprunts de toutes espèces de la part du gouvernement. Page 312.

Création d'offices à charge au peuple. Emprunts faits aux compagnies privilégiées plus à charge encore. Rentes viagères et tontines qui multiplient les gens inutiles. Monnaie de papier: abus qu'elle produit. Le gouvernement fait banqueroute. Établissement d'une banque. Comment les actions haussent et baissent. Illusion du public. Chute de la banque.

CHAP. XII. — Atteintes portées au commerce : police sur l'exportation et l'importation des grains. Page 320.

Ce qu'on entend par police des grains. Prohibition d'exporter et d'importer. Effets de cette prohibition. Défense d'exporter, et permission d'importer. Effets de ce règlement. L'exportation permise et encouragée. L'importation prohibée. Effets de ce règlement. L'exportation et l'importation tour à tour permises ou défendues suivant les circonstances. Effets de cette police.

CHAP. XIII. — Atteintes portées au commerce : police sur la circulation intérieure des grains. Page 331.

Les règlemens sur l'exportation et l'importation des blés ont mis dans la nécessité d'en faire sur la circulation intérieure, et le gouvernement est devenu marchand de blé. Fautes qu'il fait. Inconvéniens où il tombe par l'impuissance de connaître si la quantité des blés est suffisante à la consommation. Règlemens qui ôtent toute liberté. Abus qui en naissent. Le gouvernement forcé de créer des compagnies privilégiées pour l'approvisionnement des villes.

CHAP. XIV. — Atteintes portées au commerce : manæuvres des monopoleurs. Page 339.

On achète le privilége de faire le monopole. Comment les monopoleurs parviennent à vendre seuls. Comment ils mettent la cherté. Monopoleurs qui achètent cher et qui revendent à perte.

CHAP. XV. — Atteintes portées au commerce : obstacles à la circulation des grains, lorsque le gouvernement veut rendre au commerce la liberté qu'il lui a ôtée. Page 343.

Quand la liberté du commerce a été détruite, il faut du temps pour la rétablir. Mauvais raisonnemens de ceux qui attribuent la cherté à la liberté. Il ne peut pas y avoir cherté quand la circulation des grains se fait librement. Préjugés que le gouvernement avait donnés au peuple. Combien ils étaient contagieux. Il faut attendre que le temps rétablisse l'ordre avec la liberté.

CHAP. XVI.—Atteintes portées au commerce : luxe d'une grande capitale. Page 350.

Le concours qui se fait dans une grande capitale y renchérit tout. Cause de luxe et de misère. Le luxe réduit à la mendicité un grand nombre d'artisans. Le luxe de la capitale ruine plusieurs provinces.

CHAP. XVII. — Atteintes portées au commerce : jalousie des nations. Page 357.

Suppositions. Avantage que produit le commerce lorsqu'il est libre entre plusieurs nations. Motifs des nations jalouses de s'enlever mutuellement le commerce. Combien ces motifs sont peu raisonnables. La concurrence de toutes les nations peut seule faire fleurir le commerce. Les nations jalouses ferment leurs ports aux marchands étrangers. Combien par cette conduite elles se nuisent à elles-mêmes. Les nations arment les unes contre les autres. Le commerce tombe, et ne se relève plus. Dans l'espérance de le relever, on imagine de créer des compagnies exclusives. Abus qui en résultent. Il est difficile que le commerce fleurisse dans des monarchies avantages des républiques marchandes sur les monarchies. Républiques agricoles plus heureuses encore. Commerce avec une nation qui n'attache point de valeur à l'or et à l'argent. Commerce avec une nation éloignée qui cultive les arts, ou commerce de l'Inde. Nouveau genre de luxe. Commerce lucratif pour les marchands et onéreux pour l'état. Compagnies exclusives pour faire ce commerce. Comment ce commerce, lucratif pour des négocians particuliers, est ruineux pour des compagnies exclusives. Comment ces compagnies se soutenaient dans les républiques marchandes, où elles avaient les mêmes vices que dans les monarchies. Toutes les nations font à l'envi le commerce de l'Inde. Le trafic ne doit pas être encouragé exclusivement. Désordre général. Pour relever le commerce, on propose de permettre l'exportation et l'importation des blés. Nations chez les quelles

414 TABLE DES MATIÈRES DU COM., etc.

la liberté du commerce des grains doit produire promptement de grands avantages. Nations chez lesquelles la liberté du commerce des grains ne peut produire que lentement les mêmes avantages. Les gouvernemens qui se conduisent par des principes de finance ne peuvent pas s'occuper des moyens de faire fleurir l'agriculture.

CHAP. XVIII. — Atteintes portées au commerce : comment les spéculations des commerçans ont pour dernier terme la ruine même du commerce. Page 383.

Objet des spéculations des commerçans. Spéculations des cultivateurs. Spéculations des artisans qui font des ouvrages communs. Spéculations des artisans des choses de luxe. Comment les artisans et les cultivateurs se mettent dans la dépendance des négocians. Combien les spéculations des négocians sont difficiles et incertaines lorsque le commerce jouit d'une liberté entière. Ces difficultés ne doivent pas inquiéter le gouvernement. Les spéculations dans le trafic deviennent faciles et sûres lorsque les négocians obtiennent des priviléges exclusifs. C'est ainsi qu'elles tendent à la ruine du commerce. Les spéculations de finance y tendent d'une manière plus simple encore. Les compagnies des négocians et des financiers s'approprient insensiblement tout l'argent qui circule. Les spéculations de politique sont faciles dans un siècle où l'en croit tout faire avec de l'argent.

CHAP. XIX. — Conclusion des deux premières Parties. P. 393.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.